

Projet 882052 // Formation sur l'OEPP

Séminaire national belge

09 – 10 décembre 2021

321DT61f

Documentation de base

Liste de matériel de formation

A. Cadre juridique

A.01	Règlement (UE, Euratom) 2020/2223 du Parlement européen et du Conseil du 23 décembre 2020 modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 883/2013, en ce qui concerne la coopération avec le Parquet européen et l'efficacité des enquêtes de l'Office européen de lutte antifraude
A.02	Règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017 mettant en œuvre une coopération renforcée en vue de la création du parquet européen ("l'OEPP")
A.03	Directive (UE) 2017/1371 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2017 relative à la lutte contre la fraude aux intérêts financiers de l'Union au moyen du droit pénal
A.04	Directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006 relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
A.05	Décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée
A.06	Décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé
A.07	Règlement intérieur (Disponible uniquement en EN)
A.08	1999/352/CE, CECA, Euratom : Décision de la Commission du 28 avril 1999 instituant l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) (notifiée sous le numéro SEC(1999) 802)
A.09	Acte du Conseil du 26 mai 1997 établissant, sur la base de l'article K.3 (2) (c) du traité sur l'Union européenne, la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des États membres de l'Union européenne
A.10	Acte du Conseil du 27 septembre 1996 établissant un protocole à la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes
A.11	Règlement (CE, EURATOM) n° 2988/95 du Conseil du 18 décembre 1995 relatif à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes

B. Communiqués de presse, annonces et communications de la Commission européenne

B.01	Commission européenne, Communiqué de presse, "Eurojust et l'OEPP signent un accord de travail pour faciliter la coopération", Bruxelles, 25 février 2021 (Disponible uniquement en EN)
B.02	Commission européenne, Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil, 31e rapport annuel sur la protection des intérêts financiers de l'Union européenne - Lutte contre la fraude - 2019, COM(2020) 363 final, Bruxelles, 03 septembre 2020 (Disponible uniquement en EN)
B.03	Commission européenne, Plan stratégique 2020 - 2024 , Office européen de lutte antifraude, Bruxelles 2020 (Disponible uniquement en EN)
B.04	Commission européenne, The EPPO Awareness Raising Package (Dossier de sensibilisation de l'OEPP) (Disponible uniquement en EN)
B.05	Commission européenne, Non-paper from the Commission services on the state of play of the setting up of the European Public Prosecutor's Office (EPPO), EPPO 45, Bruxelles, 22 novembre 2019 (Disponible uniquement en EN)
B.06	Questions fréquemment posées sur le Parquet européen, 8 juin 2017, Bruxelles
B.07	Report from the Commission and the European Parliament and the Council based on Article 10 of Council Framework Decision 2008/841/JHA of 24 October 2008 on the fight against organised crime

C. Parlement européen

C.01	Le Parquet européen : des stratégies pour faire face à la complexité (Disponible uniquement en EN)
------	--

